



violence psychologique

Par Nathou67

Bonjour alors je voulais savoir j'ai porté plainte contre mon ex conjoint pour Violence Psychologique contre moi, il y a eu violence psychologique sur mon fils de 12 ans, mauvais traitements sur un animal de compagnie (il lui mettait du scotch sur la bouche et lui donner des coups de pieds pour le faire taire) il y a eu consommation de stupéfiants (cannabis, cocaïne et héroïne) et il devait exécuter une peine du à une infraction routière qu'il n'a jamais effectué. Il a le bracelet depuis le mois de mars pour un cambriolage et il a un casier judiciaire assez rempli. Je voulais savoir ce qu'il risque pour tout ça ? Merci à vous

Par yapasdequoi

Bonjour,
Vos précédentes demandes depuis septembre visaient à retirer une plainte contre lui et vous remettre ensemble ?
[url=https://www.forum-juridique.net/forum/message-membre.php?id_membre=20134]https://www.forum-juridique.net/forum/message-membre.php?id_membre=20134[/url]

Vous pouvez vous adresser au 3919 pour avoir une aide à la fois psychologique et pratique pour vous débarrasser de cette emprise et tourner la page.
Son destin ne dépend pas de vous.

Par Nathou67

Ben il joue avec mes sentiments et je ne veux plus qu'il joue avec moi après je ne serai pas présente au jugement car je n'y arriverai pas mais un jour il m'aime un jour il veut plus rien savoir il m'a même voler des sous que j'avais dans une enveloppe dans mon sac à main

Par yapasdequoi

Cessez de le rencontrer et tournez la page.
Ou alors acceptez le risque de subir à nouveau des violences, sachant que la société ne pourra pas vous protéger contre vous-mêmes.

Par Nathou67

Mais il risque d'aller en prison ou pas ? Car on a un petit garçon de 3 ans ensemble.

Par yapasdequoi

Oui il risque de la prison. Ou au moins une mesure d'éloignement. Et possiblement des visites à l'enfant dans un lieu médiatisé sous surveillance.

Par Zénas Nomikos

Bonjour Nathou67,

à violences psychologiques doit répondre une aide psychologique.
Je vous propose de voir une psychologue, absolument pas parce que vous seriez folle mais pour votre bien-être global et pour sortir de la confusion psychologique que vous subissez sous emprise de cette personne.
On peut consulter un ou une psychologue gratuitement dans les associations d'aide aux victimes et dans les hôpitaux

publics sous forme de PASS : permanence d'accès aux soins de santé.

Si vous n'arrivez pas à voir un psychologue gratuitement, passez par une assistante sociale qui vous aidera à trouver une psychologue gratuite.

"Article 222-14-3

Créé par LOI n°2010-769 du 9 juillet 2010 - art. 31

Les violences prévues par les dispositions de la présente section sont réprimées quelle que soit leur nature, y compris s'il s'agit de violences psychologiques."

Source :

[url=https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006181751/]https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006181751/[/url]

Par Nathou67

Merci a vous oui je vais faire une demande à mon assistante sociale c'est vraiment gentil de votre port oui je suis sous sont emprise et je c'est que a tout moment je peut craquer ce qui va me faire comprendre aussi les choses c'est quand je vais lire le rapport pénal

Par Zénas Nomikos

[url=https://www.youtube.com/results?search_query=violences+conjugales+en+france]https://www.youtube.com/results?search_query=violences+conjugales+en+france[/url]

Par Zénas Nomikos

sachez que la société condamne les comportements destructeurs de votre bourreau envers vous.
le bon moment pour quitter un homme violent c'est maintenant, tout de suite sans plus attendre.